

☒ Accueil de nos hôtes : 331 rue de l'Yser 80120 FORT-MAHON-PLAGE - ☎ 03 22 23 97 71 - Fax 03 21 81 54 99 – contact@lesmaisonsdeden.fr

TARIF LOCATION MAISON « LA LONGERE » SAISON 2026

Maison avec **1 chambre** (capacité 4 personnes max.) – superficie 50 m²



Période d'ouverture du **3 avril 2026** au **1^{er} novembre 2026**

Capacité jusqu'à 4 personnes (2 adultes et 2 enfants 12 ans maximum) :

1 chambre (avec 1 lit double 140 x 190) + 1 canapé lit (lit double 120 x 190), WC, 1 salle d'eau avec douche, cuisine équipée, lave-vaisselle, réfrigérateur congélateur, micro-onde, TV terrasse extérieure en bois avec transats, table pique-nique, barbecue au feu de bois.

Inclus kit linge de lits, kit linge de toilettes, et kit vaisselle.

Prix TTC - inclus TVA 10%

Taxe de séjour en supplément

	Période A	Période B	Période C	Période D	Période E	Période F
2 nuits	356,00 €	322,00 €	258,00 €	226,00 €	194,00 €	162,00 €
3 nuits	525,00 €	477,00 €	384,00 €	336,00 €	288,00 €	240,00 €
4 nuits	696,00 €	632,00 €	508,00 €	444,00 €	380,00 €	316,00 €
5 nuits	860,00 €	780,00 €	625,00 €	550,00 €	470,00 €	390,00 €
6 nuits	1 026,00 €	930,00 €	744,00 €	654,00 €	558,00 €	468,00 €
7 nuits	1 169,00 €	1 057,00 €	847,00 €	742,00 €	637,00 €	532,00 €

Période Très haute Saison (A) :

Du 01/08/2026 soir au 22/08/2026 matin.

Période Haute Saison (B) :

Du 11/07/2026 soir au 01/08/2026 matin.

Du 22/08/2026 soir au 30/08/2026 matin.

Période Vacances Scolaires et Fériés (C) :

Du 03/04/2026 soir au 06/04/2026 matin.

Du 10/04/2026 soir au 03/05/2026 matin.

Du 07/05/2026 soir au 10/05/2026 matin.

Du 13/05/2026 soir au 17/05/2026 matin.

Du 22/05/2026 soir au 25/05/2026 matin.

Période Moyenne Saison (D) :

Du 06/04/2026 soir au 10/04/2026 matin.

Du 03/05/2026 soir au 07/05/2026 matin.

Du 10/05/2026 soir au 13/05/2026 matin.

Du 17/05/2026 soir au 22/05/2026 matin.

Du 25/05/2026 soir au 11/07/2026 matin.

Période Basse Saison (E) :

Du 30/08/2026 soir au 27/09/2026 matin.

Du 23/10/2026 soir au 01/11/2026 matin.

Période Très Basse Saison (F) :

Du 27/09/2026 soir au 23/10/2026 matin.

Taxe de séjour payable en supplément (**1,87 €** par adulte majeur (18 ans et +) et par nuitée).

Caution de 300 € pour la location de la villa (dont 90 € pour le forfait ménage « fin de séjour » en cas de détérioration ou de remise du logement non nettoyé et/ou non propre), **arrhes de 30 %** lors d'une réservation, **solde** du séjour **14 jours avant l'arrivée**.

Options : Arrivée tardive (*obligatoire si arrivée après 18h00*) : **15 €**. Forfait nettoyage « fin de séjour » (nettoyage de la location) : **90 €**. Animal vacciné de *moins de 20 kg* autorisés **supplément de 5 €** (par jour, maximum 1 animal). Prêt Lit bébé / Chaise bébé / Baignoire bébé - pour le séjour (demande et confirmation par mail au préalable).



Les Maisons d'Eden

311 rue de l'Yser 80120 FORT-MAHON-PLAGE - Baie d'Authie - Somme - Hauts de France - Tél. 03 22 23 97 71 - Fax 03 21 81 54 99
contact@lesmaisonsdeden.fr - www.lesmaisonsdeden.fr

SA Authie Tourisme au capital social de 300 000 € - RCS Boulogne-sur-Mer 321 852 832 - N° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832 - Code EORI FR 41 321 852 832 00013



*** CONTRAT DE RESERVATION 2026 ***

MAISON LA LONGERE - 1 CHAMBRE - MAXIMUM 4 PERSONNES (2 ADULTES + 2 ENFANTS 12 ANS MAXIMUM) - 50 M²

COORDONNEES

NOM :
PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE :
.....
COMPLEMENT D'ADRESSE :
.....
CODE POSTAL :
VILLE :
PAYS :
TEL. (FIXE) :
TEL. (PORTABLE) :
E-MAIL :@.....

PERSONNES ACCOMPAGNANTES

NOM (OBLIGATOIRE)	PRENOM (OBLIGATOIRE)	DATE DE NAISSANCE (OBLIGATOIRE)

VEHICULE

MARQUE, MODELE ET COULEUR :
IMMATRICULATION :

Date arrivée :

Date départ :

Cochez l'option

Cochez l'option * (voir feuillet tarifs)

Total (prix TTC)

- | | | |
|--|---|-----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Par X nuitée(s) | <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F | _____ nuits = _____ € |
| <input type="checkbox"/> Par 7 nuitées | <input type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> D <input type="checkbox"/> E <input type="checkbox"/> F | _____ € x _____ = _____ € |
| <input checked="" type="checkbox"/> Taxe de séjour (Obligatoire pour tout adulte de 18 ans et + et à la nuitée) | 1,87 € x _____ pers. 18 ans et + | x _____ nuitée(s) = _____ € |
| <input type="checkbox"/> Animaux chien uniquement - max. 20 kg - vaccinés tenus en laisse (à la nuitée - Maximum 1 animal) | 5 € x _____ nuitée(s) | = _____ € |
| <input type="checkbox"/> Arrivée tardive (Obligatoire si après 18h00) | 15 € x 1 | = _____ € |
| <input type="checkbox"/> Forfait nettoyage fin de séjour (option) | 90 € x 1 | = _____ € |
| <input type="checkbox"/> Prêt Lit bébé / Chaise bébé / Baignoire bébé - pour le séjour (demande et confirmation par mail au préalable) | | |

TOTAL = _____ €

INFORMATIONS IMPORTANTES

Heure d'arrivée : de 16h00 à 18h00 - Heure de départ : échelonnée de 9h00 à 10h00 (maximum).

Pour toute arrivée après 18h00, celle-ci sera facturée 15 €.

INFORMATION : ANIMAUX (CHIEN UNIQUEMENT) POIDS MAX. 20 KG - MAXIMUM 1 ANIMAL DANS LA LOCATION

En cas de problème pour remplir ce formulaire veuillez nous contacter par téléphone au 03 22 23 97 71

PAIEMENT

À LA RÉSERVATION : Arrhes à verser de 30 % du montant total de votre séjour.

Le versement des arrhes est obligatoire. En cas de pré-réservation auprès du secrétariat, et ce afin de confirmer votre réservation de séjour, le contrat de réservation ainsi que les arrhes et la caution doivent être retournés par courrier (suivi ou recommandé) au secrétariat dans un délai maximum de 7 jours ouvrés à partir de la date d'envoi des documents par le secrétariat. Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, la demande de réservation ne sera plus prise en compte. **Paiement à effectuer par CB, virement bancaire, chèque bancaire, postal à l'ordre de SA Authie Tourisme - Les Maisons d'Eden.**

14 jours avant votre arrivée, le solde du séjour devra obligatoirement être réglé. Pour les séjours réservés à moins de 7 jours de la date d'arrivée, le paiement devra être entièrement réglé.

TOTAL A REGLER POUR LA RESERVATION = _____ €

Je, soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente, de l'état descriptif, des conditions de location et déclare les accepter. Je m'engage à régler le solde de mon séjour 14 jours avant mon arrivée pour le nombre de jours réservés dans mon contrat.

Un départ anticipé ne pouvant donner lieu à un remboursement.

Modes de règlements acceptés :

Chèque Bancaire, Chèque Postal (chèque libellé à l'ordre de la SA Authie Tourisme - Les Maisons d'Eden), **CB** (Visa / Mastercard), **Chèques Vacances** (ANCV), **Es-pèces** (Euros), ou **Virement** (IBAN FR76 3000 3003 8100 0201 7175 194 - BIC / SWIFT SOGEFRPP) Merci de préciser votre nom, les dates de location et la location dans le motif du virement.

Date :

Signature : Veuillez porter la mention << lu et approuvé, bon pour accord >> et signer.

CADRE RESERVE A LA DIRECTION DE L'ETABLISSEMENT LES MAISONS D'EDEN

Accepte la réservation / Refuse la réservation

Signature et cachet du responsable de la réservation :



Les Maisons d'Eden

311 rue de l'Yser 80120 FORT-MAHON-PLAGE - Baie d'Authie - Somme - Tél. 03 22 23 97 71 - Fax 03 21 81 54 99

www.lesmaisonsdeden.fr contact@lesmaisonsdeden.fr

SA Authie Tourisme au capital social de 300 000 € - RCS Boulogne-sur-Mer 321 852 832 - Code APE 5530Z - N° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832 - Code EORI FR 41 321 852 832 00013

Etat descriptif et conditions de location Maison 2026

Arrêté 22 Octobre 2008

NOR : ECEC0824829A

Relatifs à l'information préalable du consommateur sur les caractéristiques des hébergements locatifs.

1. Renseignements généraux

Nom et adresse de l'établissement : Les Maisons d'Eden, 311 rue de l'Yser, 80120 FORT-MAHON-PLAGE (France).

Tél : 03 22 23 97 71 - Fax : 03 21 81 54 99 – E-mail : contact@lesmaisonsdeden.fr.

SA Authie Tourisme au capital 300 000 € - RCS Boulogne-sur-Mer 321 852 832 - code APE 5530Z - n° de TVA intracommunautaire FR 41 321 852 832 – Code EORI FR41 321 852 832 00013.

Il s'agit d'une Maison meublée, située rue de l'Yser, 80120 FORT-MAHON-PLAGE. Le véhicule du locataire peut être garé sur un emplacement prévu à cet effet, à proximité de la maison le long de la rue.

2. Situation dans la localité

Distance de la mer : 1 km (Fort-Mahon-Plage)

Distance de la plage la plus proche : 800 m (Fort-Mahon-Plage)

Distance de la gare SNCF : 5 km (Rue)

Distance de la gare routière : 1 km (Fort-Mahon-Plage)

Distance du centre-ville : 1 km

Inconvénients du voisinage : aucunes gênes auditives et aucun inconvénient.

3. Description de la location

Etat d'entretien : Neuve.

La maison est raccordée à l'eau, l'électricité et au tout à l'égout. Elle est équipée de chauffages électriques.

La maison est dotée de plusieurs fenêtres et baies vitrées en double vitrage dont la plupart peuvent être ouvertes. Dans la maison, il y a un coin cuisine 1 table de cuisson 4 plaques et un four, un micro-onde, un réfrigérateur-congélateur, un lave-vaisselle, un lave-linge, des meubles pour ranger vos affaires personnelles ou autre, un coin salon avec TV et canapé, 1 salle d'eau avec une douche et un évier, un WC. Dans la maison se trouve également une terrasse extérieure en bois avec une table pique-nique, un barbecue, 2 bains de soleil.

Couchages : 1 chambre (1 parent) 1 lit double dans la chambre des parents de 140 x 900 et 1 canapé-lit dans le séjour pour 2 enfants (*de 12 ans maximum*) de 120 x 190, soit au total 4 places. Les couettes et oreillers sont fournis.

4 chambres (4 parents) 1 lit double dans chaque chambre de 140 x 190, soit au total 8 places. Une chambre à l'étage dispose également d'un point d'eau avec une douche et un lavabo Les couettes et oreillers sont fournis.

4. Modalités et prix de location

Voir l'annexe jointe avec les tarifs de location

- Maison, électricité, eau chaude.
- Kit linge de toilettes, kit linge de lit et kit vaisselle inclus.
- Prêt lit bébé / chaise bébé / baignoire bébé (sur demande au préalable).
- Période d'ouverture du **3 avril 2026** au **1^{er} novembre 2026**.
- Arrhes de 30 % lors d'une réservation.
- Solde du séjour 14 jours avant l'arrivée.
- Taxe de séjour en supplément. Montant de **2,86 €** par personne (adulte majeur de 18 ans et +) et à la nuitée pour la Demeure et **1,87 €** par personne (adulte majeur de 18 ans et +) et à la nuitée pour la pour la Longère
- Il est strictement interdit de recharger son véhicule électrique via les prises de la location et / ou celles du camping.
- Les modes de paiement acceptés : Chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de la SA Authie Tourisme – Les Maisons d'Eden), Chèques Vacances ANCV (*ANCV papier uniquement*), Carte Bancaire VISA ou Mastercard, Espèces (Euros), Virement Bancaire (IBAN **FR76 3000 3003 8100 0201 7175 194** - BIC / SWIFT **SOGEFRPP**) (*merci de préciser votre nom, les dates de location et le nom de la location dans le motif du virement*).
- Pour plus d'informations : <https://www.lesmaisonsdeden.fr> ou contact@lesmaisonsdeden.fr ou au 03 22 23 97 71.
- Veuillez nous contacter pour connaître les disponibilités ou pour tout autre renseignement (contact@lesmaisonsdeden.fr ou 03 22 23 97 71).

5. Inventaire de la maison

- 1 réfrigérateur-congélateur
- 1 four (non systématique)
- 1 micro-onde
- 1 cafetière Senseo® et 1 cafetière à filtre
- 1 table de cuisson
- 1 grille-pain
- 1 kit vaisselle
- 1 lave-linge
- 1 TV + 1 télécommande
- Oreillers et couettes
- 1 kit linge de toilettes
- 1 kit linge de lit
- 2 bains de soleil
- 1 table pique-nique
- 1 barbecue au feu de bois

Merci de bien vouloir nous renvoyer le feuillet « contrat de réservation » avec vos arrhes (chèque à l'ordre de **SA Authie Tourisme – Les Maisons d'Eden**, à l'adresse suivante : **L'Eden, 331 rue de l'Yser, 80120 FORT-MAHON-PLAGE (France)**).

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE 2026 « MAISONS D'EDEN »

Réservation d'une Maison

Renvoyer votre contrat dûment signé, complété, et accompagné du versement correspondant à votre réservation et selon le type de maison souhaité.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Aucune réservation ne peut s'effectuer pour un numéro de location précis.

Aucune réservation ne peut être cédée à un tiers.

La réservation est nominative, la personne ayant réservé doit être présente pendant le séjour.

Confirmation d'une réservation

La location d'une maison ne deviendra effective qu'avec notre confirmation écrite, et le renvoi du contrat signé et approuvé par la direction.

Tout dossier incomplet ne pourra en aucun cas faire l'objet d'une réservation ferme et définitive.

Le versement d'arrhes et le paiement

Le versement des arrhes est obligatoire. Il sera d'un montant de 30% du total de votre séjour. Il doit être effectué par chèque bancaire, postal, mandat à l'ordre de « SA Authie Tourisme – Les Maisons d'Eden », par carte bancaire ou virement bancaire.

Le **solde du paiement de la location devra être effectué 14 jours calendaires avant le début de la location.** Pour les réservations à moins de 7 jours calendaires d'une réservation, la totalité du montant devra être versée.

Les modes de paiement acceptés : Chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de la SA Authie Tourisme – Les Maisons d'Eden), Chèques Vacances ANCV (ANCV papier uniquement), Carte Bancaire VISA ou Mastercard, Espèces (Euros), Virement Bancaire (IBAN FR76 3000 3003 8100 0201 7175 194 - BIC / SWIFT SOGEFRPP) (merci de préciser votre nom, les dates de location et le nom de la location dans le motif du virement).

Pré réservation et réservation

En cas de pré-réservation auprès du secrétariat, et ce afin de confirmer votre réservation de séjour, le contrat de réservation ainsi que les arrhes doivent être retournés par courrier (suivi ou recommandé) au secrétariat dans un délai maximum de 7 jours à partir de la date d'envoi desdits documents par le secrétariat.

Disponibilité de la location

La location d'une maison se fait entre 16h00 et 18h00, et le départ avant 10h00. Pour toute arrivée après 18h00, un supplément de 15 € sera facturé. Pour tout départ au-delà de 10h00, la journée entamée sera due.

Retard

Toutes les réservations de location de la maison qui ne seront pas occupées à 18h le jour d'arrivée prévu par votre contrat et en l'absence de message justifiant un retard, la maison devient disponible le lendemain à 12h00. Passé ce délai et sans nouvelle écrite du client, la réservation est annulée. Les arrhes et les frais de dossier ne pourront en aucun cas être remboursés.

Taxe de séjour

La taxe de séjour est payable en supplément de la location. Elle est calculée au réel, son montant est de 2,86 € par nuitée et par personne pour la Maison La Demeure (meublé 4 étoiles) et de 1,87 € par nuitée et par personne pour la Maison La Longère (meublé 3 étoiles). Elle est **obligatoire** et **redevable** pour tout adulte majeur (18 ans et +) et à la nuitée.

Annulation

Location de maison : pour toute annulation parvenue un mois avant la date d'arrivée et sur présentation d'un justificatif (sauf pour les séjours du 04/07/2026 au 30/08/2026 inclus : non remboursables), les arrhes seront remboursées à hauteur de 50%, ou pourront être conservées pour un prochain séjour (celui-ci devra avoir lieu durant l'année en cours).

Pour toutes les réservations annulées à moins d'un mois avant la date d'arrivée prévue, le remboursement (à hauteur de 50%) ne pourra intervenir qu'en cas de force majeure (maladie, accident, décès, perte d'emploi...) et sur présentation d'un justificatif.

A votre arrivée

Une boîte à clés se situe sur le claustra face au logement. Le code vous sera envoyé par mail ainsi que la procédure et les modalités de la location.

Le solde du séjour devra être entièrement réglé 14 jours avant l'arrivée. Pour les réservations ayant lieu moins de 7 jours avant votre arrivée, le paiement du séjour devra être intégralement réglé. Aucun délai de paiement ne sera accordé.

A votre arrivée dans la location de maison, une fiche d'inventaire avec les prix des différents équipements sera consultable dans l'hébergement ou à l'accueil du camping de l'Eden (pendant les heures d'ouverture).

Toute demande d'attestation de séjour pour les allocations familiales doit être demandée à votre arrivée. Les enfants y figurant doivent impérativement être inscrits dans le contrat de réservation. Aucun document ne sera complété, ni fourni après votre départ.

A votre départ

Les heures de départs s'échelonnent de 9h00 à 10h00. L'heure limite de départ est fixée à 10h00. Passé ce délai, toute journée entamée sera due.

Veillez à bien éteindre tous les appareils électriques (à l'exception du réfrigérateur- congélateur), ainsi que toutes les lumières, jeter vos ordures dans des sacs poubelles et les placer dans le conteneur à l'extérieur et remettre les clés dans la boîte à clés.

Sécurité assurance

Il appartient aux clients de souscrire une assurance pour leur matériel et leur responsabilité civile. La direction décline toute responsabilité en cas de vol, de perte et de dégradations dues aux intempéries ou accidents qui interviendraient à l'intérieur de l'établissement.

Les animaux

Les animaux en liberté sont interdits dans l'établissement. Ils sont acceptés, moyennant un supplément (selon conditions ci-dessous), le **carnet de vaccinations** (arrêté du 22.01.1985) pourra vous être demandé en cas de contrôle, **ils doivent être tatoués** (arrêté du 30.06.1992), non agressifs, tenus obligatoirement en laisse et peser moins de 20 kg.

Les animaux (chiens uniquement) sont autorisés, moyennant un supplément à régler avant l'arrivée du séjour, et le nombre maximum autorisé est de 2 animaux de compagnie pour « La Demeure » et d'1 animal de compagnie pour « La Longère ».

Les chiens susceptibles d'être dangereux (catégorie 1 et 2, arrêté du 27.04.1999) sont refusés.

Leurs souillures doivent être effectuées à l'extérieur de l'enceinte de l'établissement. Toute déjection dans l'enceinte de la location devra être ramassée et jetée au niveau de l'espace poubelle.

En aucun cas, ils ne doivent être laissés seuls dans les véhicules, dans la location ou attachés à un arbre. Tout animal errant sera immédiatement enlevé par la fourrière.

Les barbecues

Les barbecues au feu de bois sont autorisés sur la terrasse en bois de la location.

Les personnes supplémentaires à la journée (sans nuitée)

Elles sont autorisées sous la responsabilité de leurs hôtes et se conformer aux règles de bienséance.

Le stationnement est autorisé uniquement sur les places de parking le long de la rue, celui-ci est gratuit (NB : vous n'avez pas accès à la cour de la location).

Toute personne non déclarée sera immédiatement expulsée ainsi que son hôte sans préavis ni remboursement du séjour.

Circulation bruit

La vitesse est limitée à 50 km/h dans la rue.

Le stationnement est interdit dans l'allée de la location. Il doit être effectué sur les places de parking le long de la rue.

Il est strictement interdit de recharger son véhicule électrique via les prises de la location et / ou celles du camping.

Veillez respecter les règles de bienséance et éviter de faire du bruit après 21h00 et ce jusque 8h00 du matin.

Litige et médiation

En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation écrite par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception à la réception de l'établissement.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir un Médiateur de la Consommation dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation par voie électronique : sur le site web : www.cm2c.net ou par mail : cm2c@cm2c.net ou par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : CM2C – 49 rue de Ponthieu – 75008 PARIS – France.

Tous les locataires sont tenus de se conformer aux dispositions du règlement intérieur.

Toutes les personnes séjournant dans la location doivent être inscrites sur le présent contrat.

La direction se réserve le droit d'expulser sans préavis, ni remboursement toutes les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, ou qui n'auraient pas déclaré tous les occupants ou donné de fausses informations concernant les occupants de la location.